

The background image shows two construction workers on a metal scaffolding. The worker in the foreground is wearing a white helmet, safety glasses, and a grey high-visibility jacket, looking towards the other worker. The second worker, in the background, is also wearing a white helmet and a dark jacket with 'DEKRA' on it, and is holding onto a rope. The setting appears to be an industrial or construction site with various metal structures and ropes.

Guide des **Formations** DEKRA 2022

Bâtiment, industrie, tertiaire

Quelles sont mes **formations obligatoires** ?

Formation **QHSE**

Toute entreprise a l'obligation de former ses collaborateurs. Pour atteindre ses objectifs de croissance et de performance, il est néanmoins indispensable qu'elle aille au-delà du simple cadre réglementaire.

Fruit de ses 40 ans d'expérience et de son savoir-faire, DEKRA vous propose une méthodologie de formation innovante et efficace. En fonction de vos besoins, le « **parcours confiance** » made in DEKRA comprend avec rendez-vous préalable :

- ▶ Des formations QHSE sur mesure,
- ▶ Une compétence reconnue avec près de 70 000 stagiaires chaque année,
- ▶ Des formations de qualité conçues par des professionnels,
- ▶ La conception de parcours et des solutions blended ou e-learning adaptées à votre problématique et à votre activité,
- ▶ Un réseau national de proximité,
- ▶ Un accompagnement personnalisé dans l'établissement de vos plans de formation.

DEKRA votre partenaire QHSE

Avoir DEKRA comme partenaire c'est l'assurance :

▶ **D'un point de contact de référence**

A l'écoute de vos besoins et assisté par une direction technique développant des outils et supports.

▶ **D'une équipe d'intervenants et d'experts techniques**

Les intervenants DEKRA sont consultants et formateurs, et mettent à votre disposition les astuces et outils de communication, sensibilisation et implication du personnel. L'orientation pédagogique est assurée tout au long des interventions.

▶ **D'une culture généraliste**

DEKRA vous propose une offre de service adaptée à votre besoin, sa culture généraliste permettra d'élargir l'accompagnement si besoin. Nous disposons de nombreux experts pouvant être mobilisés.

Obligations générales de formation et d'information

Art. L.4141-2 du code du travail

L'employeur organise une formation pratique et appropriée à la sécurité au bénéfice :

- 1° Des travailleurs qu'il embauche ;
- 2° Des travailleurs qui changent de poste de travail ou de technique ;
- 3° Des salariés temporaires, à l'exception de ceux auxquels il est fait appel en vue de l'exécution de travaux urgents nécessités par des mesures de sécurité et déjà dotés de la qualification nécessaire à cette intervention ;
- 4° A la demande du médecin du travail, des travailleurs qui reprennent leur activité après un arrêt de travail d'une durée d'au moins vingt et un jours.

Cette formation est répétée périodiquement dans des conditions déterminées par voie réglementaire ou par convention ou accord collectif de travail.

Art. R.4141-15 du code du travail

En cas de création ou de modification d'un poste de travail ou de technique exposant à des risques nouveaux et comprenant l'une des tâches ci-dessous énumérées, le travailleur bénéficie, s'il y a lieu, après analyse par l'employeur des nouvelles conditions de travail, d'une formation à la sécurité sur les conditions d'exécution du travail :

- L'utilisation de machines, portatives ou non,
- La manipulation ou utilisation de produits chimiques,
- Les opérations de manutention,
- Les travaux d'entretien des matériels et installations de l'établissement,
- La conduite de véhicules, d'appareils de levage ou d'engins de toute nature,
- Les travaux mettant en contact avec des animaux dangereux,
- Les opérations portant sur le montage, le démontage ou la transformation des échafaudages,

- L'utilisation des techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes.

Art. R.4141-16 du code du travail

En cas de changement de poste de travail ou de technique, le travailleur exposé à des risques nouveaux ou affecté à l'une des tâches définies à l'article R. 4141-15 bénéficie de la formation à la sécurité prévue par ce même article. Cette formation est complétée, s'il y a modification du lieu de travail, par une formation relative aux conditions de circulation des personnes.

Art. R.4141-17 du code du travail

La formation à la sécurité sur les dispositions à prendre en cas d'accident ou de sinistre a pour objet de préparer le travailleur à la conduite à tenir lorsqu'une personne est victime d'un accident ou d'une intoxication sur les lieux du travail.

Art. R.4141-18 du code du travail

Le travailleur affecté à l'une des tâches énumérées à l'article R. 4141-15 bénéficie d'une formation à la conduite à tenir en cas d'accident ou de sinistre.

Art. R.4141-19 du code du travail

Lors d'un changement de poste de travail ou de technique, le travailleur exposé à des risques nouveaux ou affecté à l'une des tâches définies à l'article R. 4141-15 bénéficie d'une formation à la sécurité relative à la conduite à tenir en cas d'accident ou de sinistre.

Art. R.4141-20 du code du travail

La formation à la sécurité sur les dispositions à prendre en cas d'accident ou de sinistre est dispensée dans le mois qui suit l'affectation du travailleur à son emploi.



Comment *s'inscrire* ?



Par téléphone

0820 902 920

(Service 0,15€ TTC/min + prix appel)



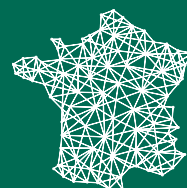
Par mail

dki.national.formation@dekra.com



En ligne

www.formation-dekra.fr



90 implantations en France

160 formateurs et experts techniques

360 formations



Certaines formations DEKRA sont éligibles au CPF.
Plus d'info sur www.formation-dekra.com



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Si aucune session n'est prévue, vous avez la possibilité de nous adresser une demande de devis répondant à vos souhaits en matière de date et de lieu pour qu'un responsable prenne contact avec vous. D'une manière générale, un certain nombre de stages répondant à un caractère d'obligation réglementaire pour l'employeur, au regard de la sécurité de ses salariés (ex : habilitation électrique, autorisation de conduite), ne sont pas imputables au titre de la participation au développement de la formation professionnelle continue, versée par l'entreprise.

Dans tous les cas, seule la Direction régionale du travail et de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP) est compétente pour répondre à ces questions. DEKRA est référencé auprès de la plupart des organismes collecteurs de fonds (AGEFOS, OPCAREG, ADEFIM, PLASTIFAF, OPCA2, FORMAPAP, FAFIEC...).

Nouveautés 2022

DEKRA Industrial formation enrichit son offre

Gestion des plans de formation et conseil en formation

Accompagner nos clients dans leur démarche d'externalisation de la gestion de leur plan de formation : gestion administrative, recherche des formateurs, gestion des contenus, gestion des partenaires sous-traitants, facturation avec guichet unique...

Nous conseillons nos clients sur des sujets tels que le référentiel de compétences, la mise en place et l'organisation de services formation,...



Nos formations **soudage**

Des centres de formation dédiés à la qualification des soudeurs :

- ▶ Découpage au chalumeau et au plasma
- ▶ Brasage et soudobrasage
- ▶ Soudage à l'arc avec électrodes enrobées
- ▶ Soudage MIG, MAG, FFAG et FFSG
- ▶ Formation Soudure TIG
- ▶ Formation sur acier carbone, inox, aluminium...



Nos formations **IRVE**

Agréées par Qualifelec, nos formations de qualification IRVE sont indispensables pour répondre aux exigences de sécurité en vigueur et garantir le bon fonctionnement des bornes dont vous assurez l'installation, l'exploitation ou la maintenance.

Les stages sont dispensés dans nos centres équipés de matériels pédagogiques propres aux bornes de recharge : Massy, Marseille, Nantes, Lille, Lyon, Bordeaux et Strasbourg.

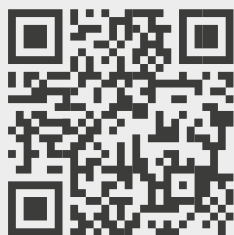


Nos formations **soft-skills**

Développez le potentiel de vos managers et collaborateurs

Faites grandir vos équipes :

- ▶ Manager ses collaborateurs selon leur profil de personnalité
- ▶ Résoudre et éviter les conflits au quotidien
- ▶ Gagner en efficacité avec Excel
- ▶ S'exprimer en public avec aisance et conviction



Découvrez de façon plus approfondie notre nouvelle offre en scannant le QR code ou à l'adresse :

www.formation-dekra.fr

Nos références

Depuis plus de 40 ans, de nombreuses entreprises font confiance à l'expertise de DEKRA formation

AIRBUS

edf

Air Liquide

SAFRAN
AEROSPACE · DEFENCE · SECURITY

Rte Le réseau de transport d'électricité

ENedis



Classes *virtuelles* *E-Learning* & *Blended* Learning

Le monde de la formation se transforme en accélérant la digitalisation de tout ou partie des parcours des apprenants.

La formation à distance permet d'acquérir des compétences avant, pendant et après une intervention en face-à-face.

Pour en optimiser son action, nos équipes de formateurs qualifiés peuvent vous accompagner à distance ou sur place dans le cadre du blended learning.

Le e-learning, tel que le propose DEKRA Industrial formation, permet d'effectuer ou d'approfondir une formation à distance.

Dans le cas du blended learning, la formation à distance permet d'établir un suivi complémentaire et d'acquérir des connaissances avant, pendant et après une intervention en face à face. Afin d'optimiser leurs actions, nos équipes de formateurs qualifiés peuvent vous accompagner au-delà du moment d'apprentissage en présentiel et cela peut être fait en classe virtuelle, au téléphone ou par mail.

Effectivement, pour certains types de formation, le présentiel a l'avantage de créer un lien humain permettant aux formateurs de transmettre anecdotes et subtilités, d'échanger en direct avec leurs stagiaires et d'évaluer leur dextérité dans des conditions réelles.

Grâce au blended learning, vous alliez les avantages des deux modes d'apprentissage.

Créer des possibilités de formations complètes avec une partie distancielle.

Couvrir des sujets qui nécessitent une formation dirigée par un formateur, une démonstration pratique, des examens oraux.

Les stagiaires peuvent interagir en synchrone ou asynchrone.

Les évaluations sont possibles dans les deux solutions et se complètent.

DEKRA Industrial Formation enrichit son offre régulièrement ou à la demande.

Avantages

Multi-support

Nos modules sont accessibles sur tous supports numériques.

Retrouvez les pré-requis techniques sur notre site internet

Optimisation du temps de formation

Vous choisissez le moment qui convient à vos collaborateurs pour qu'ils suivent leur formation depuis leur poste de travail.

Optimisation des déplacements

Moins se déplacer grâce à la formation à distance est un geste éco-responsable.

DEKRA propose de nombreux e-learning ainsi que des solutions distancielles en classes Virtuelles.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande.

L'essentiel des **Formations DEKRA**

THÉMATIQUE	NIVEAU	ANIMATION	TEXTE DE RÉFÉRENCE
AIPR			
AIPR	Opérateur / encadrant / Concepteur	Inter - Intra - Digitale	art 21 de l'arrêté du 15/02/2012
AMIANTE (SOUS-SECTION 4)			
Amiante (sous-section 4)	Sensibilisation / opérateur / encadrant de chantier / encadrant technique	Inter - Intra - Digitale	Article R.4412-117 / Arrêté du 23 février 2012
CHANTIER			
Chantier	Sensibilisation / signalisation / intervention	Inter - Intra - Digitale	
CONTROLEUR TECHNIQUE AUTOMOBILE			
Contrôle Technique automobile	Initiale VL / Recyclage VL / exploitant de centre	Inter	
COORDINATEUR SPS			
Coordinateur SPS	Niveau 1 / 2 / 3	Inter	Article R4532-25 du code du travail
ÉLECTRICITÉ Article R4535-12			
Habilitation électrique NF C 18510	Sensibilisation / intervention / maintenance / encadrant	Inter - Intra - Digitale	Article R4544-9 / R4544-10 /
Habilitation électrique NF C 18550 Véhicule électrique / hybride	Sensibilisation / intervention / maintenance / encadrant	Inter - Intra - Digitale	Arrêté du 20 novembre 2018
Habilitation électrique NF C 18505 TST Batterie stationnaire / engins / véhicules	Connexion / nettoyage / remplacement / entretien	Inter	Article R4544-11
ERGONOMIE			
Ergonomie	Sensibilisation / manutention	Intra - Digitale	R.4541-8 / R.4542-16
ESPACE CONFINÉ			
Espace confiné	Sensibilisation / formation intervenant / formation responsable	Intra - Inter	Recommandation CNAMTS R.447
FERROVIAIRE			
Ferroviaire	Sensibilisation / formation locotracteur	Intra - Digitale	Décret 92-352
INCENDIE			
Incendie (Extincteur - évacuation - équipement)	Sensibilisation / Utilisation	Intra - Digitale	Article R.4227-39 / Article R.4323-106
QHSE			
QHSE - Légionnelle TAR	Intervention / maintenance / encadrant	Intra - Digitale	Arrêté ministériel du 14 décembre 2013
QHSE - Transport de Marchandises Dangereuses (TMD)	Sensibilisation / Recyclage / préparation et Examen CSTMD	Inter - Intra	Arrêté du 9 mai 2008
QHSE - Gestion des déchets industriels	Réglementation à la gestion / Mettre en œuvre une procédure de gestion	Intra	Article R 543-67
ATEX	Sensibilisation / intervention / maintenance / encadrant technique	Inter - Intra - Digitale	Article R4227-49 / Arrêté du 08/07/2003
Risques chimiques	Sensibilisation / formation aux risques	Intra - Digitale	Article R.4412-38
Accueil des personnes en situation de Handicap	Sensibilisation / formation à l'accueil et accompagnement	Intra - Digitale	Article L4142-3-1 + art 12 de l'ordonnance n°2014-1090
Fresque du climat	Sensibilisation sur l'essentiel des enjeux climatiques pour passer à l'action	Intra - Digitale	
LEVAGE - CONDUITE D'ENGINS Article R4323-55 / R4323-56 code du travail			
Engins de chantier	Sensibilisation / Formation à la conduite / CACES	Inter - Intra - Digitale	Arrêté du 2 décembre 1998
Ponts roulants	Sensibilisation / Formation à la conduite / CACES	Inter - Intra - Digitale	Article R4323-55 code du travail
Nacelles	Sensibilisation / Formation à la conduite / CACES	Inter - Intra - Digitale	Arrêté du 2 décembre 1998
Chariots	Sensibilisation / Formation à la conduite / CACES	Inter - Intra - Digitale	Arrêté du 2 décembre 1998

Gerbeurs	Sensibilisation / Formation à la conduite / CACES	Inter - Intra - Digitale	Arrêté du 2 décembre 1998
Grues de chargement	Sensibilisation / Formation à la conduite / CACES	Inter - Intra - Digitale	Arrêté du 2 décembre 1998
MACHINE			
Machine	Réglementation CE / conformité / sécurisation	Intra	
RAYONNEMENT			
Rayonnement PCR	Secteur médical / secteur industrie	Inter - Intra	Article R4451-58
RISQUES CHIMIQUES			
Risques chimiques	Sensibilisation / formation aux risques	Intra - Digitale	Article R.4412-38
RISQUE ROUTIER			
Risque routier	Sensibilisation / formation / coaching	Intra - Digitale	
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL			
Sauveteur secouriste du travail	Sensibilisation / formation de secouriste	Inter - Intra - Digitale	R.4224.15
SOFT SKILLS			
Soft skills : communication	Management / impact / aisance / conviction	Intra - Inter	
Soft skills : Pack office	Excel / Word / Outlook	Intra - Inter	
Soft skills : Gestion du conflit	Management / relation publique	Intra - Inter	
Améliorer l'expérience client en adaptant sa communication à chaque profil	Formation communication / comportement / mise en situation	Intra	
SOUDAGE			
Soudage	Initiation / perfectionnement	Intra - Inter	Arrêté du 1er juin 2004
SPÉCIALISTE EN CONTRÔLE			
Accessoires de Levage	Spécialiste en contrôle maintien et développement des compétences	Intra - Inter	R4323-22 à 28 / R4721-11
Appareils de levage	Spécialiste en contrôle maintien et développement des compétences	Intra - Inter	R4323-22 à 28 / R4721-11
Portes et portails	Spécialiste en contrôle maintien et développement des compétences	Intra - Inter	R4224-12 ET R4224-13
Installation électrique	Spécialiste en contrôle maintien et développement des compétences	Intra - Inter	R 4626-16 à 19
Echelles et escabeaux	Spécialiste en contrôle maintien et développement des compétences	Intra - Inter	Art L. 4321-1 et Art R. 4322-1
Système de stockage (Rayonnage)	Spécialiste en contrôle maintien et développement des compétences	Intra - Inter	L.4321-1 du Code du travail.
Equipements de protection (Harnais - longes - ligne de vie...)	Spécialiste en contrôle maintien et développement des compétences	Intra - Inter	R4323 - 95 à 103
Échafaudage	Spécialiste en contrôle maintien et développement des compétences	Intra - Inter	R4323-22 à 28 / R4721-11
THERMIQUE PRESSION			
Chaudière	Rondier / conduite de chaudière / AQI	Intra	Arrêté du 20 novembre 2017
Équipements sous pression (ESP)	Réglementation / utilisateur	Intra	Arrêté du 20 novembre 2017
Autoclaves	Réglementation / utilisateur	Intra	Arrêté du 20 novembre 2017
TRAVAUX EN HAUTEUR			
Travaux en hauteur	Utilisateur / maintien et développement des compétences	Inter - Intra - Digitale	Article R4323-89
EPI (Harnais / ligne de vie...)	Sensibilisation / formation	Inter - Intra - Digitale	Articles R.4323-104 à 106
Echafaudage pied / roulant	Sensibilisation / formation	Inter - Intra - Digitale	Article R.4323-69 du Code du Travail

Nouveau **Catalogue Formation** **100% digital**

Catalogue formation 2022, plus clair, plus simple
et enrichi de toutes les formations digitales DEKRA

Découvrez le nouveau catalogue de formation 100 % digital, plus clair, plus simple et enrichi de toutes les formations digitales DEKRA, blended learning ainsi que des modules de réalité virtuelle. Plus de 400 stages qualifiants et certifiants sont dispensés par une équipe de 160 formateurs et experts techniques.

De nombreuses offres de formation proposées sont éligibles au Compte personnel de formation (CPF).



70 000

Stagiaires
par an



**80 modules
de e-learning**

adaptés à vos
problématiques.



**360 formations
sur mesure**

conçues par des
professionnels



Un catalogue

simple et efficace pour retrouver les thèmes et
les sessions disponibles par date et par région.



www.formation-dekra.fr